

Compte rendu de la séance du 03 septembre 2015

Secrétaire(s) de la séance:

Françoise BONNET

Ordre du jour:

- 1 - Adoption du compte-rendu du 25 juin 2015
- 2 - Signalement de la situation d'une habitante de la commune
- 3 - Préparation pot 19 septembre
- 4 - Préparation repas des aînés
- 5 - Questions diverses

Délibérations du conseil:

Adoption du compte-rendu du 25 juin 2015 (DE 2015 009)

Monsieur le Président présente pour approbation le compte-rendu du procès-verbal de la réunion du CCAS en date du 25 juin 2015.

Le CCAS:

Après en avoir délibéré, avec 8 voix pour et 1 abstention (M. Laurent TEIL) :

- DECIDE :

Article unique : D'approuver le compte-rendu du procès-verbal du Conseil municipal en date du 25 juin 2015.

Signalement de la situation d'une habitante de la commune

Monsieur le Président présente à l'assemblée le courrier reçu de l'hôpital Henri Mondor concernant la situation dans laquelle se trouve une habitante de la commune.

Il indique que dès la réception de ce courrier, il est allé à sa rencontre accompagné de Mme Françoise BONNET et M. Dominique LACOMBE.

Mme BONNET a pris contact avec l'auteur du courrier. Il s'avère qu'elle a été hospitalisée. Une demande d'accueil en maison de retraite et une mesure de protection des majeurs ont été sollicités, mais les délais sont importants.

Cette personne bénéficie de 8 heures d'aide ménagère par mois pris en charge par sa caisse de retraite. Cela semble insuffisant.

Il serait souhaitable d'instruire une demande d'aide personnalisée à l'autonomie pour augmenter les heures d'aide à la personne et financer présence verte.

Le CCAS demande à Monsieur le Maire de prendre contact avec le médecin traitant pour une éventuelle demande d'APA. Il faut que le médecin complète la grille GIR pour évaluer l'autonomie de cette personne.

Préparation du pot du 19 septembre

Un carnet de 25 tickets va être acheté pour être remis aux diplômés qui seront présents au pot de bienvenue du 19 septembre.

Il n'y a pour l'heure que 3 personnes sont inscrites pour le pot. Si le nombre de participants est insuffisant, la tombola sera annulée.

Demander à Mme Jeanine GIBERT d'effectuer le ménage le lundi 21 septembre 2015 au foyer.

Repas des aînés

M. LACOMBE, Mme BONNET et Mme SAUTAREL présentent à l'assemblée le menu proposé par M. COURBEYROTTE

Le montant est de 22€ par personne. La date limite d'inscription est fixée au 5 octobre 2015.

Le lundi 21 septembre les courriers personnalisés seront envoyés aux personnes.

La préparation de la salle est fixée au samedi 10 octobre 2015 à 9h.

Pour les colis, le point sur les bénéficiaires aura lieu le lundi 12 octobre 2015 à 18h30.

Mmes SAUTAREL et TESTUD contactent Mme Canches pour confectionner le panier garni d'un montant de 20 euros.

A 19h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le secrétaire de séance



Françoise BONNET